

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

Conseil communal du 31 août

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le **lundi 31 août 2020 à 19h15**, en l'Aula du théâtre (PAM 3). Nous rappelons que ces séances sont publiques et tenues dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Le détail de l'ordre du jour et les documents y relatifs peuvent être consultés sur le site www.cossonay.ch ou sollicités au Greffe municipal.

**Election communales 2021: rencontre citoyenne interpartis**

Mercredi 16 septembre prochain, dès 19h00, les formations politiques actives au sein du Conseil communal (PLR, CossEntente, Ensemble pour l'Ouverture) coorganisent une rencontre en l'Aula du théâtre (PAM 3). Des représentants des Autorités communales présenteront leurs activités et fonctions dans le but de solliciter l'intérêt de la population en vue des élections communales de mars 2021. Cette soirée d'information et d'échanges sera suivie par une partie conviviale avec la dégustation des pâtes à la sauce Cossonayse, offertes aux participants. Nous vous attendons nombreux à cette occasion et nous réjouissons de vous faire (re)découvrir la vie politique de notre Commune.

Contrôle des champignons

Les habitants peuvent se rendre jusqu'au 2 novembre 2020, au collège des Chavannes à

Cossonay, les samedis et lundis de 17h00 à 18h00 pour le contrôle des champignons. Ces contrôles sont gratuits! Contact possible au 021 861 04 95. Des informations complémentaires sont disponibles sur www.cossonay.ch.

**Bienvenue à la PAMtine!**

Nous vous rappelons que la cantine scolaire PAMtine est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour tous les enfants scolarisés de la 1P à la 6P, domiciliés et/ou enclassés à Cossonay. La PAMtine est au bénéfice du label «Fourchette Verte». Pour tout renseignement utile, vous pouvez contacter la Bourse communale au 021 863 22 00.

Goûtine - Accueil des enfants de 5/6/7/8 P HARMOS l'après-midi

Nous vous rappelons également que la structure d'accueil communale La Goûtine accueille les élèves de 5/6/7 et 8P. Elle offre la possibilité aux élèves habitant Cossonay ou scolarisés à Cossonay, de bénéficier d'une prise en charge dès la fin de l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi dès l'issue des cours jusqu'à 18h30 au plus tard. Pour tout renseignement utile, vous pouvez contacter la Bourse communale au 021 863 22 00.

Visite de la Vieille Ville

La Municipalité a le plaisir de vous rappeler la date retenue pour la prochaine visite de la

Vieille Ville, conduite et animée par nos guides du patrimoine, M.M. Daniel Aubert, Roland Auberson, Christian Pouly et Hadrien L'Hoste. Celle-ci aura lieu le **samedi 26 septembre 2020, de 10h00 à 12h00**.

Cette visite est gratuite pour les habitants de Cossonay, et coûte CHF 10.- par personne, dès 18 ans, pour les habitants des autres communes. Informations et inscriptions auprès du Greffe municipal.

CFF - Modification des horaires

En raison de la pénurie de mécaniciens dont souffrent les CFF et de la pandémie de coronavirus Covid 19, des ajustements d'horaires importants sont intervenus sur la ligne Cossonay-Lausanne. Dès le 24 août 2020 et jusqu'au 13 décembre 2020, différents trains en direction ou en provenance de Lausanne ont été supprimés. Pour plus d'informations, consulter le site Internet des CFF www.sbb.ch/fr/horaire.

**Jeûne fédéral
Fermetures des services de l'Administration communale**

Tous les services communaux, de même que le Centre de tri des déchets, seront fermés le lundi 21 septembre 2020, jour férié du Jeûne fédéral.

**FEDEVACO - Cérémonie Prix
Diaspora et Développement 2020**

Le 30 septembre 2020, à 18h30, la Fédération Vaudoise de coopération (FEDEVACO), avec la collaboration de notre commune et du Canton de Vaud, organise la cérémonie de remise du prix Diaspora et Développement en l'Aula du théâtre (PAM 3), lors de laquelle trois projets se verront décerner ce prix. Renseignements et inscriptions sur www.fedevaco.ch/diaspora ■

LA MUNICIPALITÉ

**COVID'INFO : Relance de la culture à Cossonay / Action Cossonay
Bon cadeau solidaire / Cours de français « Naturalisation et intégration »**

Consciente des difficultés auxquelles font face ses institutions à caractère culturel en cette période de crise sanitaire, **la Municipalité a décidé de lancer une action permettant aux habitants de Cossonay de bénéficier de réductions au Cinéma Casino SA** (CHF 5.- le billet jusqu'au 31 décembre 2020) **et au Théâtre du Pré-aux-Moines** (CHF 25.- de réduction sur un spectacle de la saison 2020-2021, commandé avant le 31 décembre 2020), **ainsi que de la gratuité lors de la visite guidée de la Vieille Ville du 26 septembre 2020**. Plus d'informations auprès du Greffe municipal (021 863 22 00) ou sur notre site Internet www.cossonay.ch. En outre, dans le but de venir en aide aux commerçants de la localité, **l'action « bon cadeau soli-**

daire », a été lancée au milieu du mois de juin dernier par notre commune, en collaboration avec l'Association de la Région Cossonay Aubonne Morges (ARCAM) et la Société de développement de Cossonay. Celle-ci a connu un franc succès auprès de la population. Si les 2'000 bons prévus n'ont pas tous trouvé preneur, ce n'est pas moins de 1'450 bons qui ont été émis jusqu'à maintenant. Initialement prévue jusqu'au 31 juillet 2020, cette action a été prolongée d'un mois et il vous reste encore quelques jours pour en profiter. Informations et commandes sur: www.arcam-vd.ch/soutien-cossonay. Finalement, après plusieurs semaines de pause forcée en raison de la pandémie, **les cours de français «naturalisation et intégra-**

tion», ont repris en présentiel dès le 24 août 2020. Ces cours sont dispensés selon la méthode FIDE et coorganisés par les Communes de Cossonay, La Sarraz, Pompaples et L'Isle. Renseignements et inscriptions auprès du Greffe municipal, par téléphone au 021 863 22 00 ou par courriel à l'adresse: secretariat@cossonay.ch.

Nous rappelons que les mesures d'hygiène et de distanciation sociale (1,5 m), sont toujours à l'ordre du jour. Plus de renseignements sont disponibles sur notre site Internet communal: www.cossonay.ch, aux piliers publics ou sur les sites de l'Office fédéral de la santé publique: www.bag.admin.ch ou du Canton de Vaud: www.vd.ch/coronavirus.



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Balades dans les alentours de Cossonay

Cossonay et ses alentours méritent bien des découvertes! Raison pour laquelle, dans les éditions élargies du *Journal de la Région de Cossonay*, la Municipalité a décidé de dresser un descriptif de quelques balades. Dans ce premier volet, nous allons évoquer une promenade proposée par Pierre Corajoud qui a bénéficié de la collaboration de Christian Pouly, guide du patrimoine, pour l'élaboration de «En balade à Cossonay», une brochure que l'on peut se procurer au Greffe municipal ou télécharger dans la rubrique tourisme sur le site www.cossonay.ch.

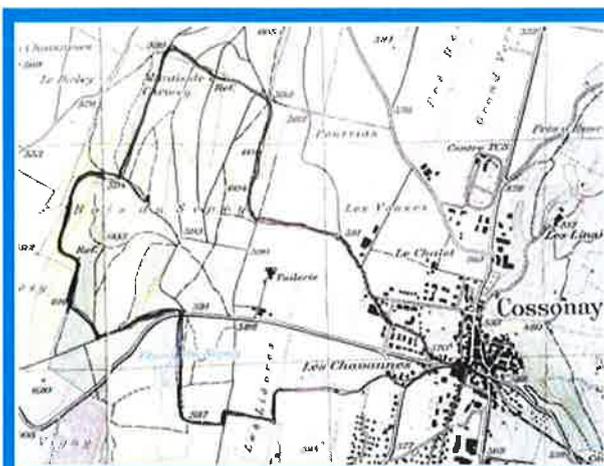
Départ de la station supérieure du Funiculaire

Ce trajet en boucle démarre à la station supérieure du Funiculaire et nous fait passer devant le cinéma Casino, lieu de la toute première salle de spectacle de Cossonay, construite en 1896. Puis, nous longeons la CossArena avant de nous engager dans la Rue Neuve où quatre anciennes maisons ouvrières ont été bâties entre 1946 et 1948 par l'entremise des Câbleries et Tréfileries de Cossonay.

De là, nous mettons le cap sur la maison des Chavannes acquise par la Commune en 1920 pour l'aménager en collège. Dans ses combles, une magnanerie avait été installée où étaient élevés des vers à soie. Puis, en quittant la cour de l'école, symbole de bons ou mauvais souvenirs pour pas mal de lectrices et de lecteurs, nous partons en direction du stand de tir.

Longeons la zone sportive

Sur la droite du chemin emprunté, une zone humide, l'étang des Lièvres, est composée d'une petite roselière, d'arbustes et d'arbres. Puis, nous longeons la zone sportive de Marche, créée en 1982 sur l'emplacement d'une ancienne gravière non entièrement comblée. Elle accueille des courts de tennis, deux terrains de foot, une surface herbeuse pour le Cossonay Cricket Club, un emplacement destiné à la pétanque, un skate parc et, juste à côté, une place des-



Le trajet de la balade indiqué sur la caret. Ci-dessous, de haut en bas: Christian Pouly, guide du patrimoine; une belle balade de 7 km; l'étang du Sépey; la cabane des Bûcherons; le collège des Chavannes et la fontaine sur la Place du Temple.



tinée au club cynologique. Poursuivant en direction du Jura, nous arrivons à la forêt du Sépey.

L'étang et la forêt du Sépey

Jusque dans les années 1920, il y avait à cet endroit une ancienne exploitation d'argile gérée par une tuilerie qui produisait des tuiles de couleur rouge utilisées notamment pour les toits du Vieux Bourg. Puis le «creux» s'est rempli

d'eau, créant ainsi l'étang du Sépey. La Commune en est devenue la propriétaire et a fondé en 1954, en partenariat avec Pro Natura, une réserve d'un peu plus de 5 ha.

Au bout de l'étang, en traversant la route menant à La Chaux, se trouve le départ de la Piste Vita sise en plein bois du Sépey qui, au 17^{ème} siècle, était principalement une chênaie. Les chênes disparaurent en grande partie suite à la réa-

lisation et à l'entretien du canal d'Entreroches, près d'Eclérens, mais aussi à l'exploitation des moulins qui exigeaient d'importantes quantités de bois de chênes. Beaucoup de chemins sillonnent cette belle forêt composée principalement de hêtres. On y recense deux cabanes: Champibûche (propriété de l'Etat de Vaud) et la Cabane des Bûcherons (propriété de la commune de Cossonay). Elles permettant aux promeneurs de s'arrêter un moment (plus ou moins long) ainsi que le marais réhabilité de Chevrey qui avait été asséché durant la Seconde Guerre mondiale. Non loin de la Cabane des Bûcherons, un chêne vieux de plusieurs siècles, hélas mort depuis quelques années, a été laissé sur pied afin qu'il se décompose de manière naturelle, action qui s'inscrit dans une volonté de favoriser la biodiversité.

Direction le Vieux Bourg

La sortie de la forêt se fait par le chemin bétonné en direction des Prés-du-Dimanche et des Terrailles, quartiers d'habitation s'articulant entre espace privé et public.

Une fois arrivé à la place de la Tannaz, au niveau d'une fontaine, la Petite Rue sur la gauche nous fait entrer dans le Vieux Bourg. En route, on peut distinguer une ancienne meule en granit encastrée dans le mur. Elle rappelle à sa façon l'existence, dans les parages, d'un moulin au 16^{ème} siècle.

On parvient ensuite au Temple, près de l'entrée duquel se trouve la magnifique Fontaine des Halles à huit pans faite en 1729. En cheminant dans les ruelles du Vieux Bourg, on a l'impression d'être transporté dans une autre époque, vu l'organisation concentrique du bâti et des rues autour du Temple.

En bref

Départ et arrivée: Station supérieure du funiculaire. Longueur: environ 7 km. Durée: deux heures sans s'arrêter. Trois heures si on stoppe aux points d'intérêts décrits par la brochure. ■